

Je me permets de revenir vers vous avec insistance pour vous témoigner l'inquiétude de nos adhérents et des diverses structures associatives à l'approche de la réouverture du fichier Ifap. En effet vous nous avez signifié la non reconduction de la convention d'aide à l'enregistrement (en pièce jointe) conclue entre vos services et les principales associations avicoles. Or l'expérience des premières années de fonctionnement du fichier nous a appris que cette coopération était indispensable pour permettre aux éleveurs de satisfaire pleinement à leurs obligations réglementaires comme pour assurer la fiabilité du dispositif.

En effet le protocole que nous avions mis en place permettait les fonctions suivantes:

- 1) reçu de la preuve de l'enregistrement de nos oiseaux au Fichier avec AR de I-fap, avec possibilité de classer automatiquement pour chaque éleveur déclarant ses oiseaux par PAR DATE, PAR NOM, PAR NUMÉRO et par thème TOUS MES OISEAUX - MES OISEAUX DÉTENUS - MES OISEAUX CÉDÉS (copie certif de cession) - MES OISEAUX DÉCÉDÉS - pour pouvoir vérifier avec le livre " Entrées et Sorties". Dans l'avenir notre objectif était de faire reconnaître ce système par votre administration en lieu et place du registre.
- 2) A chaque enregistrement le logiciel vérifie que nous avons bien délivré la bague en fonction de divers éléments (diamètre, année, qualité...) afin de pouvoir valider et transmettre des données fiables à l'I-fap.
- 3) Possibilité d'imprimer;
- le certificat de marquage
- le certificat de cession etc.

Pour info, voici les chiffres communiqués par Madame Lyonnet (SAPV) en juin 2019

- **TOTAL des Inscriptions gratuites** jusqu'au **31 mars 2019: 59.282**

- CDE: **26.934 bagues + 2324 inserts = 29.258**
- UOF **12.815**
- Aviornis: **5.481**
- Direct I-fap: **11.368**

- **inscriptions payantes CDE: du 01/09/2019 au 31/12/2024: 18.811 (naissances et régul.)**

Soit un total de 18.811 + 29.258 = 48.069 oiseaux inscrits à l'I-fap directement par le CDE

Au niveau de l'UOF : du 01/09/2019 au 31/12/2024 : 9313 (naissances et régul) + 574 déjà déclarés et en attente d'enregistrement du 01/01/2025 à ce jour, soit un total de 22702 enregistrements, en sachant que l'UOF a moins d'éleveurs concernés par les espèces enregistrables.

Nous avons donc un total de plus de 70750 oiseaux enregistrés entre l'UOF et le CDE sur la période d'activité IFAP.

Nul doute que cette interface a grandement facilité l'adhésion des usagers au dispositif, nous permettant également de répondre à leurs nombreuses interrogations.

Si, comme nous le pensons, l'objectif des pouvoirs publics est de renforcer la traçabilité des spécimens, toute initiative de nature à susciter les démarches du plus grand nombre et à renforcer leur confiance dans ce dispositif, confiance ébranlée par la suspension inopinée du service pendant près d'un an à ce jour, devrait être la bienvenue.

Le CDE et l'UOF vous demandent donc conjointement avec insistance, de bien vouloir ré-examiner l'opportunité de la prorogation d'un système qui a fait ses preuves et sans lequel nous avons de fortes raisons de craindre la retenue d'un nombre significatif d'usagers, dont il est à noter qu'un grand nombre a atteint un âge auquel la maîtrise des outils informatiques est très limitée voire inexistante.

Dans le même esprit, il est prévisible que lors du redémarrage des enregistrements nos associations vont être en première ligne face aux interrogations de nos adhérents (nous le sommes déjà !), et que nous ne disposons à l'heure qu'il est d'aucun élément de réponse relatif au fonctionnement pratique du fichier, ni à la durée du moratoire permettant le rattrapage des enregistrements qui n'ont pu être effectués pendant la période d'arrêt. L'organisation sous votre

tutelle d'une réunion entre nos entités et la société Scop'it, au cours de laquelle ce fonctionnement nous serait présenté, nous paraît absolument indispensable.

Par souci de transparence et de parfaite information de nos adhérents, le présent message ainsi que la réponse que vous voudrez bien lui apporter, leur seront partagés.

Bien cordialement

Daniel HANS

Président Union Ornithologique de France

Jean Michel CAZES, Didier LEPORTOIS

Co présidents Conservatoire des oiseaux exotiques